



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUJOLS
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 1^{er} MARS 2016

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Geneviève DEJEAN, Thierry DELTHEIL, Thierry POUZERGUES, Jean OLLER, Claude MERLI, Flavie TALOU-JAFFRENNOU, Pierre BORJON, Michèle BERGOUGNOUX.

Absents excusés : Anne-Sophie GABET, Yasmina LOISEAU, Jean Louis SATTLER.

Secrétaire de séance : Michèle BERGOUGNOUX

Approbation du procès-verbal de la séance du 4 Février 2016

Après lecture, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 4 Février 2016 est approuvé par l'ensemble des conseillers présents, sans observation.

AVAP : Validation du choix de l'architecte

La transformation de la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Paysager) en AVAP (Aire de Valorisation Architecturale et Paysagère) doit faire l'objet d'une étude par un architecte.

Après consultation auprès de 3 cabinets d'architectes spécialistes en patrimoine, le cabinet de Mme Gaëlle DUCHENE a répondu et a adressé la notice méthodologique à joindre à la délibération. Celle-ci porte sur la mission pour l'étude de révision de la ZPPAUP en AVAP. Le coût de l'étude est de 9 765,00 € HT. Les services des Bâtiments de France vont solliciter pour le compte de la commune une subvention auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) à hauteur de 50 % du coût de l'étude soit 4 800 € HT.

Délibération : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide la notice méthodologique et l'étude sur la révision de la ZPPAUP en AVAP.

CIMETIERE : Demande de subvention Fonds Régionaux d'Intervention (FRI)

Une demande de subvention Fonds Régionaux d'Intervention est à réaliser pour apporter une aide financière aux travaux du cimetière.

Délibération : Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de la Région.

CIMETIERE : Demande de subvention Ministère de l'Intérieur

Une demande a été réalisée pour l'octroi d'une subvention du Ministère de l'Intérieur. Pour être finalisée et accordée, le plan de financement détaillé sera joint à la subvention afin d'ajuster précisément les montants. Les travaux pour l'agrandissement du cimetière s'élèvent à 67 370 € HT auxquels s'ajoutent les frais d'honoraires de l'architecte et du SDAIL (syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot) pour son soutien technique.

Délibération : Le Conseil Municipal sollicite une subvention parlementaire auprès du Ministère de l'Intérieur..

EGLISE : Etude de devis de M. CONDUCHÉ pour la réfection du toit et le changement de gouttière

Les membres du conseil étudient le devis de M. Conduché concernant la réfection du toit de l'église et le changement de gouttière. Le coût de la réfection du toit comprend la pose de l'échafaudage pour un montant de 3 600 € et 800 € pour le relevage.

Un second devis est attendu suite à une consultation auprès de M. ISSALY, Charpentier à Saint-Martin-Labouval. Le toit de l'église d'une surface de 28 m², actuellement recouvert de tuiles mécaniques peut recevoir la pose de tuiles plates. M. ISSALY propose à la place d'un échafaudage la location d'une nacelle et de travailler sur le toit avec un harnais, ce qui serait moins coûteux. La charpente du toit de l'église est en bon état. Seuls les liteaux et les tuiles seraient changés.

Une visite du toit de l'église est également prévue le 4 Mars 2016 avec M. POURCEL.

Le devis de M. CONDUCHE porte également sur le changement de gouttière. Le changement de gouttière à neuf s'élève à 5900 € et nécessite de placer 35 m linéaire pour 4 m linéaire de gouttière détériorée.

Le Conseil Municipal étudie la possibilité de remplacer à neuf uniquement la partie linéaire usagée et de réaliser un raccordement au silicone. Ce travail peut être réalisé par M. ISSALY qui dispose d'une décennale.

Une aide au financement peut être apportée par la Communauté de Communes de Lalbenque-Limogne dans le cadre du fonds de concours prévu pour chaque commune.

VOIRIE : Compte-rendu de la rencontre avec M. SERIS relatif aux différents problèmes de voirie

Une rencontre a eu lieu avec M. SERIS, Directeur des Services routiers du département. Plusieurs points de voirie rencontrant des problèmes de circulation ont été visités :

- Route allant de l'école à l'habitation de M. COUYBA : la vitesse de circulation sur cette route est souvent élevée. Il est demandé la possibilité d'installer des ralentisseurs, ce qui, selon M. SERIS nécessite le comptage du nombre de voitures et qui indiquera aussi leur vitesse. 2 à 3 ralentisseurs à visser sont étudiés.
- Limitation de la vitesse dans le village à 30 km/h : Cette limitation est évoquée suite à des demandes faites par des habitants à la Mairie. Selon M. SERIS, cette limitation est difficile à faire respecter en l'absence de contrôle.
- Aménagement autour du Lac : il est évoqué la fermeture de la route du bas du lac
- Lieu-dit Les Groupatières : un panneau de limitation de vitesse est demandé.
- Sortie dangereuse depuis la maison de Mme Corinne LERIS sur la D10 : un aménagement est à l'étude pour sécuriser cette sortie sur la D10. Selon M. SERIS, une attention particulière doit être faite sur l'utilisation de miroirs qui ne reflètent pas la distance réelle d'arrivée d'une voiture.

ELAGAGE : Travaux sur la route « Les Ramades »

Pour faciliter l'élagage des arbres donnant sur la route « Les Ramades » par les propriétaires des terrains qui la longent, une fermeture de la circulation sera réalisée du 19 Mars au 21 Mars 2016.

Un courrier sera adressé le 4 Mars aux 37 propriétaires concernés afin de reconnaître pour certains les terrains et de préparer au mieux l'élagage. Une circulaire sera ensuite adressée à l'ensemble des habitants pour les informer.

Enfin un arrêté municipal sera réalisé ainsi que la pose de panneaux de fermeture et de déviation.

QUESTIONS DIVERSES

- Logement de l'école : une visite de la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) a été effectuée sur la demande des locataires pour faire constater des dégradations dans le logement. La Mairie doit engager des travaux listés par l'organisme. Les versements de la CAF sont suspendus dans l'attente de la mise aux normes.
- Voirie 2016 : le budget prévu pour la voirie communale portera sur une réfection d'une portion de la route « Les Ramades ».
- Rencontre du Karst à Lauzès : cette 2^{ème} rencontre, organisé par le Parc Naturel Régional, se tiendra le 10 Mars 2016 et permettra d'échanger sur les enjeux liés aux milieux karstiques.
- Office de tourisme de Lalbenque-Limogne : l'Office de Tourisme demande à chaque commune de réaliser un circuit découverte qui serait présenté par un habitant connaissant le patrimoine de la commune. Deux randonnées seraient à mettre en place par an. Claude MERLI et Jean OLLER se proposent de travailler sur le circuit et de les animer.